



VIE DE MON CONTRAT

Remboursement
Demande de devis
Prise en charge hospitalière
Question sur facture

Via votre espace adhérent
ou par téléphone ou courrier
(coordonnées indiquées sur votre carte
Mutualia.)



QUESTIONS COMMERCIALES

Demande de devis
Souscription
Avenant à mon contrat
Changement de garanties

Numéro de téléphone et adresse
de votre agence de proximité sur
mutualia.fr



DONNÉES PERSONNELLES

Accès à vos données personnelles
Rectification
Opposition

MUTUALIA
19 rue de Paris
93013 BOBIGNY
delegue-protection-donnees@mutualia.fr



ASSISTANCE

Aide à domicile
Garde d'enfants
Aide psychologique suite à un décès

7j/7 & 24h/24

01.48.97.74.17*

*en fonction de votre contrat



RECOURS CONTRE TIERS

Déclaration d'un accident
causé par un tiers entraînant
des frais de santé

MUTUALIA
Service Recours Contre Tiers
1 boulevard Vladimir - CS 60003
17112 SAINTES Cedex
recourscontretiers.mas@mutualia.fr



RÉCLAMATION MUTUALIA

MUTUALIA
Service Réclamations
14 rue des Rosati
62000 ARRAS
reclamation.mas@mutualia.fr



sur le site
<https://espace-adherent-mas.mutualia.fr>



ou en scannant ce QR Code



Pour y retrouver tous vos avantages
et consulter ce guide avec tous
vos contacts utiles.

MES AVANTAGES ADHÉRENT MUTUALIA

CARTE BLANCHE

Ce réseau de professionnels vous facilite l'accès aux soins et aux équipements optiques, notamment en diminuant la part qui reste à votre charge.

MAPATHO

Afin de mieux gérer au quotidien des pathologies chroniques (diabète, épilepsie, endométriose, asthme...), le service Mapatho Plus met à votre disposition une plateforme spécialisée dans le partage de ressources, de recommandation et de prévention.

PRÉSENCE VERTE

Via notre partenariat avec Présence Verte, n°1 de la téléassistance en France, bénéficiez de tarifs préférentiels sur les solutions à destination des seniors et des travailleurs isolés.

PHARMANITY

Accéder via le site Pharmanity aux médicaments et produits de parapharmacie au meilleur prix dans les pharmacies à proximité de chez vous.

MEDADOM

Service de téléconsultation pour un accès rapide aux soins sans rendez-vous 7j/7 avec un médecin généraliste.

Un seul numéro et une seule adresse pour la gestion de vos contrats :

Mutualia Alliance Santé - 28 bis rue de Courcelles - 51100 REIMS

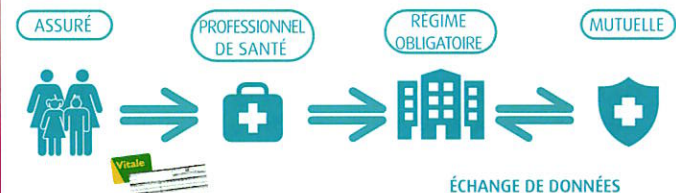
09.78.35.78.42 (appel non surtaxé)

Garantie 100% Santé

- Toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé en contrat responsable* bénéficiant, dans le cadre du 100% Santé, de garanties sans reste à charge sur les postes optique, dentaire et audioprothèse.
- Chaque adhérent Mutualia reste libre de choisir les équipements de son choix sur ces 3 postes. Dans le cas d'équipements optique, dentaire ou audioprothèse hors 100% Santé, l'adhérent Mutualia sera remboursé selon le niveau de couverture choisi.

Le tiers-payant

Les personnes bénéficiant du tiers payant sont dispensées de régler immédiatement le praticien ou le pharmacien.



Les prises en charge

Le régime obligatoire (RO) ne rembourse qu'une partie des frais. Mutualia prend en charge tout ou partie de votre reste à charge.**

Le montant de la franchise médicale*** est de :

- 1 € par boîte de médicament remboursable (sauf médicaments délivrés dans le cadre d'une hospitalisation) et par acte paramédical (sauf pour ceux réalisés au cours d'une hospitalisation)
- 4 € pour chaque transport sanitaire (sauf transports d'urgence, dans la limite de 8 euros par jour)

La franchise est plafonnée :

- Annuellement à 50 € par personne (toutes prestations confondues)
- Quotidiennement : à 4 € pour les actes effectués par un ou plusieurs auxiliaires médicaux
- à 8 € pour les transports sanitaires

* Un contrat responsable incite à respecter le parcours de soins coordonnés pour une meilleure prise en charge et limiter les dépassements d'honoraires.

** Remboursements variables selon votre contrat.

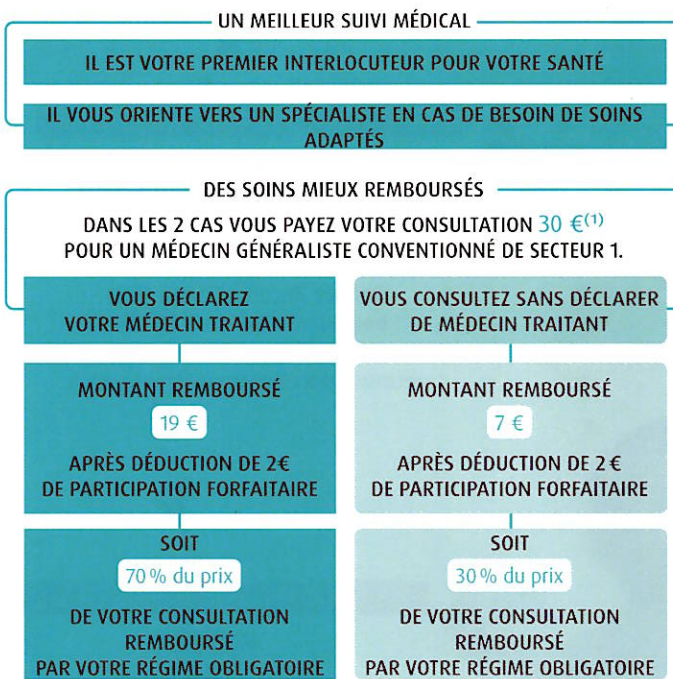
*** Somme déduite des remboursements effectués par le régime obligatoire, restant à la charge de l'assuré. Elle n'est pas remboursée par les contrats de complémentaire santé responsable. La franchise médicale ne s'applique pas aux mineurs, femmes enceintes, bénéficiaires de CSS ou de l'AME, victimes du terrorisme et invalides de guerre.

Communiquer mes changements de situation

Votre situation change ? Pensez à nous en informer : changement d'adresse, de compte bancaire, ajout d'un bénéficiaire...

Choisir et déclarer mon médecin traitant

Cette démarche auprès d'un médecin généraliste présente plusieurs intérêts pour vous :



(1) à compter du 22/12/2024

Mon Service Relation Adhérent :

09.78.35.78.42**

Lundi au jeudi 8h30-17h30

Vendredi 8h30-17h

* Appel non surtaxé. Mutualia Alliance Santé - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n°403.596.265.



LE GUIDE
DE L'ADHÉRENT
2025



Création graphique - Mutualia Alliance Santé - Photo CANVA